



**Fédération Photographique de France**

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS

Tél. 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

Courriel : [fpf@federation-photo.fr](mailto:fpf@federation-photo.fr) - Internet : [www.federation-photo.fr](http://www.federation-photo.fr)

Responsable du Département Compétitions

Courriel : [dpt.compet@federation-photo.fr](mailto:dpt.compet@federation-photo.fr)

**Objet : Suspension des compétitions nationales sur sites**

Suites aux dernières dispositions gouvernementales concernant l'épidémie du Covid 19, le conseil d'administration a décidé de suspendre provisoirement toutes les compétitions nationales sur sites appelées à recevoir du public et ceci à compter du **13 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre**.

Certains concours pourront être reconvertis en jugement Internet, nous étudions actuellement leurs faisabilités.

Les dates des inscriptions encore en cours, restent d'actualité afin de ne pas désavantager les auteurs. Mais celles-ci ne seront pas prolongées.

Il est demandé aux commissaires régionaux, aux clubs et aux auteurs qui n'auraient pas encore envoyé leurs colis de suspendre leurs envois postaux en attendant de nouvelles instructions.

Les Présidents de région qui le souhaitent, peuvent, sous leur entière responsabilité organiser les concours régionaux, mais la Fédération ne sera pas tenue responsable des conséquences sanitaires que peuvent engendrer la tenue de ces jugements. Ils se déroulent sous l'entière responsabilité du président de région qui doit appliquer les mesures gouvernementales ou des collectivités dont dépend leur UR.

N'hésitez à me contacter pour tous besoin d'informations complémentaires.

Cordialement

Paris, le vendredi 13 mars 2020

Le Responsable du Département Compétitions

Gérard Barbier

**Association loi 1901 déclarée à Paris en 1892, sous le N° 15 182 pSIRET : 784 717 464  
00027 – APE 9412 Z – N° Intracommunautaire : FR 40 784 717 464**